## LANGUE ET LITTERATURE FRANÇAISES

Pilier principal Bachelor	70 C			
Modules & enseignements	Crédits	Semestre (A/P)	Dotation H/semaine	Evaluations
I <sup>ère</sup> année				
Module Textes en contexte (oblig.)	10 C			
Cours d'introduction à l'histoire littéraire	5 C	A + P	1	EX.E1H
Séminaire d'histoire littéraire	5 C	A ou P	2	éval. int.
Module Linguistique française/1 (oblig.)	10 C			
Genèse du français	7.0	A + P	1	éval. int.
Travaux pratiques: Genèse du français	5 C	A + P	1	éval. int.
Linguistique du français moderne/l	5 C	A + P	2	éval. int.
Module Analyse des textes littéraires (oblig.)	10 C			
Séminaire de pratique du discours critique	5 C	A ou P	2	éval. int.
Cours de littérature française	5 C	A ou P	2	éval. int.
Module Latin fondamental	5 ou 10 C			
Cours général (Ch. Morerod)	5 ou 10C	A + P	3	éval. int.
Remarque: 5 C: l'étudiant est dispensé du Cours de littérature française 10 C: l'étudiant est dispensé du Cours de littérature française et de la Genèse du français (cours et TP)				
Total 1 <sup>ère</sup> année	30 C		6-9	
2 <sup>ème</sup> année				
Module Formes et genres littéraires (oblig.)	10 C			
Cours : Formes et genres littéraires	5 C	A + P	1	EX.E2H
Séminaire : Formes et genres littéraires	5 C	A ou P	2	éval. int.
Module Linguistique française/2 (oblig.)	10 C			
Eléments d'ancien français et linguistique française diachronique <sup>l</sup>	6 C	A + P	2	EX.E2H
Linguistique du français moderne/2	4 C	A + P	1	éval. int.
Total 2 <sup>ème</sup> année	20 C		4-6	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les étudiants inscrits parallèlement dans le pilier principal de BA « Français médiéval et parlers galloromans », et qui dans ce cadre auront suivi cet enseignement en 1<sup>ère</sup> année, le remplaceront par un nombre équivalent de crédits (6) en littérature française moderne : 2 sujets choisis parmi les cours de littérature et 1 sujet portant sur une œuvre d'un autre siècle que les précédents, en préparation individuelle avec l'accord d'un professeur de l'ILF. Les enseignements choisis devront ne pas coïncider avec des cours à suivre dans le cadre du BA de français. Evaluation: Evaluation interne.

3 <sup>ème</sup> année				
Module Interprétation des textes et discours critique(oblig.)	10 C			
Séminaire d'analyse de textes	5 C	A ou P	2	éval. int. + EX.E4H
Séminaire de pratique du discours critique (obligatoire pour ceux qui n'ont pas encore suivi cet enseignement. Les étudiants qui doivent suivre cet enseignement sont dispensés du cours de littérature)	5 C	A ou P	2	éval. int.
Cours de littérature française (uniquement pour les étudiants ayant déjà suivi le séminaire de pratique du discours critique)	5 C	A ou P	2	éval. int.
Module Littérature médiévale et linguistique française (oblig.)	10 C			
Cours de littérature médiévale A	4 C	A	1	éval. int.
Cours d'histoire de la langue française	3 C	A + P	1	EX.O15'
Travail personnel encadré (en linguistique du français moderne ou en histoire de la langue française)	3 C	A ou P	1	éval. int.
Total 3 <sup>ème</sup> année	<b>20</b> C		5	

Pilier secondaire Bachelor	40 C			
Modules & enseignements	Crédits	Semestre (A/P)	Dotation H/semaine	Evaluations
2 <sup>ème</sup> année				
<u>Module Textes en contexte (oblig.)</u>	10 C			
Cours d'introduction à l'histoire littéraire	5 C	A + P	1	EX.E1H
Séminaire d'histoire littéraire	5 C	A ou P	2	éval. int.
Module Linguistique française/1 (oblig.)	10 C			
Genèse du français	5 C	A + P	1	éval. int.
Travaux pratiques: Genèse du français		A + P	1	éval. int.
Linguistique du français moderne/l	5 C	A + P	2	éval. int.
Module Latin fondamental	10 C			
Cours général	10 C	A + P	3	éval. int.
Remarque : L'étudiant est dispensé de la Genèse du français et du Cours d'introduction à l'histoire littéraire.				
Total 2 <sup>ème</sup> année	20 C		5-9	
3 <sup>ème</sup> année				
Module Analyse des textes littéraires (oblig.)	10 C			
Séminaire d'analyse de textes	5 C	A ou P	2	éval. int. + EX.E4H
Séminaire de pratique du discours critique	5 C	A ou P	2	éval. int.
Module Linguistique française/2 (oblig.)	10 C			
Linguistique du français moderne/2 (oblig.)	4 C	A + P	1	éval. int.

Au choix				
Travail personnel encadré (en linguistique du français moderne ou en histoire de la langue française) (opt.)	3 C	A ou P	1	éval. int.
Cours d'histoire de la langue française (opt.)	3 C	A + P	1	EX.O15'
ou				
Eléments d'ancien français et linguistique française diachronique (voir ci-dessus note 1) (opt.)	6 C	A + P	2	EX.E2H
Total 3 <sup>ème</sup> année	20 C		5	

Renforcement pour l'obtention d'un pilier principal à 90 ECTS	20 C			
Modules & enseignements	Crédits	Semestre (A/P)	Dotation H/semaine	Evaluations

Les étudiants obtiennent 20 crédits supplémentaires en choisissant deux modules de 10 C parmi les neuf suivants : 1) et 2) Français médiéval; 3) et 4) Dialectologie (parlers galloromans); 5) et 6) Linguistique du français moderne; 7) Littérature française moderne ; 8) Théâtre antique ; 9) Ecriture et argumentation. Les étudiants qui choisissent 10 C de français médiéval ou de dialectologie prennent les formules 1) ou 3), les formules 2) et 4) étant réservées aux étudiants qui acquièrent 20 C dans l'une de ces deux disciplines.

1) Module Français médiéval renforcée I (opt.)	10 C			
Cours : Littérature française médiévale B	5 C	A + P	1	éval. int.
TP ancien français (liés au cours "Eléments d'ancien français")	3 C	A + P	1	éval. int.
Programme de lecture cursive	2 C			éval. int.
Total 2 <sup>ème</sup> année	10 C		2	

2) Module Français médiévale renforcé II (opt.)	10 C			
Séminaire I : Littérature française médiévale	5 C	A	2	éval. int.
Séminaire II: Dialectes et scriptae de l'ancien français	5 C	P	2	éval. int.
Total 3 <sup>ème</sup> année	10 C		2	

3) Module Dialectologie I (opt.)	10 C			
Méthodes de travail en dialectologie galloromane	5 C	A	2	éval. int.
Séminaire et terrain de dialectologie galloromane	5 C	P	2	éval. int.
Total 2 <sup>ème</sup> année	10 C		2	

4) Module Dialectologie II (opt.)	10 C			
Cours/séminaire de dialectologie C	5 C	A + P	2	éval. int.
Séminaire et terrain de dialectologie galloromane	5 C	P	2	éval. int.
Total 3 <sup>ème</sup> année	10 C		2-4	

5) Module Linguistique et enseignement du français (opt.)	10 C			
10 crédits à choix parmi :				
Séminaire : Linguistique française pour l'enseignement A	5 C	A ou P	2	éval. int.
Séminaire : Linguistique française pour l'enseignement B	5 C	A ou P	2	éval. int.
Séminaire : L'acquisition des langues	5 C	A	2	éval. int.
Total 2 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> année	10 C		2	

6) Module Langue et sens (opt.)	10 C			
Cours/séminaire : Syntaxe (opt.) (G. Corminboeuf)	5C	A ou P	2	éval. int.
Cours/séminaire : Sémantique (opt.) (NN)	5C	A ou P	2	éval. int.
Cours/séminaire : Pragmatique (opt.) (NN)	5C	A ou P	2	éval. int.
Total 2 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> année	10 C		0-4	

7) Module Interprétation des textes littéraires (opt.)	10 C			
Séminaire I :Interprétation de l'œuvre littéraire	5 C	A ou P	2	éval. int.
Cours de littérature française	5 C	A ou P	2	éval. int.
Total 2 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> année	10 C		1-3	

8) Module Théâtre antique (opt.)*	10 C			
Théâtre antique	10 C	A + P	atelier	éval. int.
Total 2 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> année	10 C		1-3	

<sup>\*</sup>Ce module est destiné exclusivement aux étudiants qui avaient le latin et/ou grec dans leur maturité, ou à ceux qui ont choisi le pilier CLAM.

9) Module Ecriture et argumentation (opt.)	10 C			
Cours : Argumentation et pensée critique (oblig.) (T. Herman)	3 C	A ou P	2	EX.E2H
TP : Argumenter, écrire et convaincre (oblig.) (T. Herman)	3 C	A ou P	2	éval. int.
au choix :  (en fonction du choix, le nombre de crédits requis pour le module peut être dépassé)				
Réagir au passé : le Concile de Nicée (J-J. Aubert)	5 C	A	2	éval. int.
Rhétorique et stylistique (MJ. Béguelin)	5 C	A	2	éval. int.
Analyse du discours (L. de Saussure)	5 C	A	2	EX.E2H
Séminaire de rhétorique : le discours politique (T. Herman)	4 C	A	2	éval. int.
Introduction aux sciences de la communication (T. Herman)	6 C	A	2	EX.E2H
Séminaire I : Logique et discours (D. Miéville)	6 C	P	2	éval. int.
Total 2 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> année	20 C		1-3	

NB. Les étudiant-e-s ayant déjà suivi un cours dans un autre pilier auront un choix de cours de remplacement. La liste des cours de remplacement est établie par l'Institut chaque année et annexée à son programme d'études.